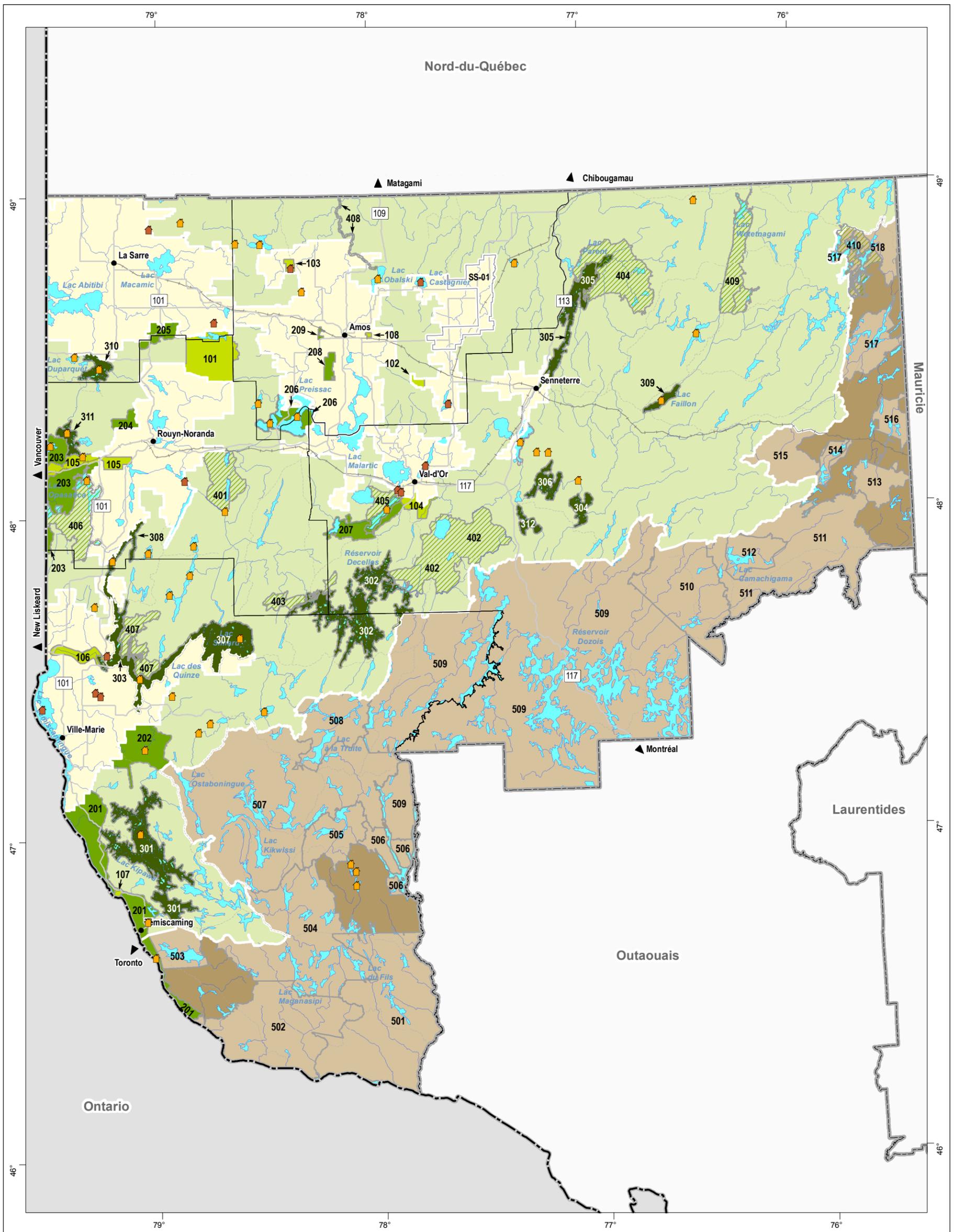


Plan régional de développement du territoire public

Carte 9 : Scénario de développement récréotouristique de l'Abitibi-Témiscamingue - Secteurs de développement



Note 1 : Il y a superposition d'une partie des secteurs de développement 410 (aire protégée – lac Saint-Cyr), 517-518 (pourvoires avec droits exclusifs – Club Kapitchuan et Royal Saint-Cyr). Dans ce cas, les modalités du plan de conservation de l'aire protégée ont préséance.
 Note 2 : Cette liste n'est pas exhaustive, elle comprend uniquement les lacs identifiés au PRDTP.

Secteur de développement

- Éloigné
- Périphérique
- Rapproché
- SS-01* Sous-secteur de développement

Secteur de développement spécifique

- 341 Numéro de secteur
- Secteur récréotouristique structurant
- Secteur récréotouristique secondaire
- Secteur de territoire à caractère faunique (TCF)
- Secteur de territoire d'aire protégée¹
- Secteur de territoire faunique structuré¹

Site de développement à étudier

- Potentiel pour la villégiature privée
- Consolidation (secteur rapproché)²

Hydrographie

- Lac, cours d'eau

Réseau routier

- Route numérotée (MTQ)
- Chemin forestier
- Chemin de fer

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté
- Région

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 10

0 30 60 km

Sources

BDGA 1M MRNFP 2004
 SIGT MRNFP 2006

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue
 Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec
 Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, X^e trimestre 2007